

VH/AC

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-246 du 7 Octobre 1976

chargeant le Camarade Vincent GUEZODJE,  
Ministre de l'Enseignement du Premier Degré,  
de l'intérim du Ministre de la Jeunesse, de  
la Culture Populaire et des Sports pour  
compter du 7 Octobre 1976.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du  
Gouvernement ;

VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés  
à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres  
du Gouvernement ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er..- Pour compter du 7 Octobre 1976, le Camarade Vincent GUEZODJE,  
Ministre de l'Enseignement du Premier Degré, est chargé de l'intérim du Ministre  
de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports, pendant l'absence du  
Camarade François KOUYAMI.

ARTICLE 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 7 Octobre 1976

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 MERD et MJCP 6 Autres Ministères 13 SGG 4 SPD 2  
DPE-DGAI-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc. JORPB 6.-